

Adjoint de Maîtrise / Catégorie C



Descriptif du poste

Au sein du service de la Direction de la Vie Locale et des Solidarités, sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Personnel d'entretien et de Restauration, vous serez en charge du gardiennage (ouverture et fermeture des portes) et de la surveillance Technique et vous assurerez le service de la restauration scolaire. Vous serez logé pour nécessité absolue de service.

VOS MISSIONS SONT LES SUIVANTES :

En entretien des locaux :

- Assurer l'organisation de l'entretien des locaux, et participer à l'entretien journalier
- Charger de la surveillance des bâtiments, de la vérification et du bon fonctionnement des installations • Intervenir sur le groupe scolaire à tout moment, au titre de la nécessité de service absolue • Charger d'accueillir les différents utilisateurs, et réceptionner les ouvriers pour toute intervention technique dans les locaux
- Assurer la gestion du matériel, le réapprovisionnement quotidien des locaux en produits d'entretien et d'hygiène et maintien du stock • Contrôler et participer à l'entretien courant des matériels et machines utilisés et de leur rangement
- Charger de distribuer le courrier, de sortir et rentrer les poubelles, et de les nettoyer

En restauration scolaire:

• Assurer le service de restauration scolaire, vérifier les livraisons, les préparations, et le réchauffage des plats dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective avec son équipe • Assurer la distribution et le service des repas • Aider à l'accompagnement des convives pendant le temps du repas • Fixer la répartition des missions entre les agents.

Rejoignez-nous!

La Ville recrute

Profil du candidat

- Disponibilité
- Rigueur et organisation
- Réactivité et adaptabilité
- Aptitude à travailler en équipe

Avantages

- Rémunération statutaire
- Régime Indemnitaire (RIFSEEP)
- Prime avantages acquis
- Gratuité d'un logement nu qui se situe au sein même de l'école Pasteur Maternelle 19 rue Schaeffer 95170 Deuil-La Barre: T4 - 84 m2 - 1er étage (la présence d'animaux de compagnie n'est pas autorisée)

Seule l'ensemble des charges locatives afférentes aux locaux mis à disposition sera à la charge de l'occupant.

- Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Amicale du personnel
- Temps de travail : présence continue
- Congés annuels : 25 jours
- RTT: 23 jours

Conditions de recrutement

- Le poste est à pourvoir à compter du 1er mai 2025
- > Recrutement par voie statutaire (mutation / détachement) ou contractuelle (CDD renouvelable)
- > Type d'emploi : permanent
- > Temps de travail : temps complet









